

COMMUNE DE DECHY
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE DECHY



Délibération N° 2024-06-21

Le **VINGT QUATRE JUIN DEUX MILLE VINGT QUATRE**, à 9 heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action sociale de DECHY s'est réuni, à la suite d'une convocation régulière, envoyée le 18 Juin 2024, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel SZATNY.

Présents : Mesdames, Messieurs : Jean-Michel SZATNY, Corinne TABAKA, Marie-France ROGER, Monique PASTORET, Patricia DELCOURT, Sylvie CAUMONT, Gérard BROCHARD, Charles VAILLANT.

Représentés : Mesdames, Messieurs : Estelle MOUY (procuration donnée à Jean-Michel SZATNY) ; JOOS Bernard (procuration donnée à Marie-France ROGER) ; Lahcen AZEROUAL (procuration donnée à Patricia DELCOURT) ; Aldo ZACCARDI (procuration donnée à Charles VAILLANT).

Absentes excusées : Mesdames : LEVRAY Claudine, Corinne BEAREZ, Laëtitia WALQUAN.

Secrétaire de Séance : Madame ROGER Marie-France.

REGLEMENT DES AIDES FACULTATIVES DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE.

Monsieur le Président donne connaissance à l'Assemblée du règlement des aides facultatives qu'il propose de mettre en place à compter du 1^{er} SEPTEMBRE 2024.

Le Conseil d'Administration du CCAS, à l'unanimité,

ADOpte le règlement des aides facultatives proposé par son Président, qui sera mis en place à compter du 1^{er} SEPTEMBRE 2024.

Fait et délibéré en séance,
Pour extrait conforme,
Le Président,

Jean-Michel SZATNY

Télétransmis le 04 Juillet 2024

Publié sur le site de la Ville le 05 Juillet 2024